

## **M. Fabien COURIÈRE (Architecte) :**

La première question déjà que l'on peut se poser, c'est pourquoi sommes-nous deux ? Nous sommes deux architectes qui ne travaillons pas réellement dans le même domaine. Je parle plus pour les projets au niveau du particulier, plus de la maison individuelle, et mon confrère ici, Jean-Baptiste GRIESMAR, travaille plus pour le public et aussi pour les institutionnels et autres.

En effet, au niveau du projet pour la maison individuelle, on approche le projet d'une manière différente en termes de conception, ne serait-ce que déjà avec la communication auprès du maître d'ouvrage, le client, qui doit être informé de l'ensemble des contraintes que cela peut induire. Il y a tout ce que disait aussi Monsieur DI MAGGIO à l'instant même : un accompagnement qui se fait avec d'autres corps de métier que l'on n'avait pas au départ ; c'est le thermicien, ce sont des gens qui pourront nous aider dès la conception. C'est déjà la première chose.

Après, bien sûr, on prend en compte dès la conception l'ensemble des règles qui ont été édictées par la R.T. 2012 qui nous feront changer peut-être l'approche sur l'isolation, l'étanchéité à l'air, les menuiseries et d'autres aspects techniques du projet.

Mais dès la conception, pourquoi ? Parce que ceci doit être pris en compte dès le dépôt du permis de construire.